



Charte

Saison 2026-2027

1 Valeurs de l'association

L'association du Lorient Handball Club repose sur des valeurs essentielles que chaque adhérent s'engage à respecter :

- Le respect des encadrants (entraîneurs, dirigeants);
- Le respect des bénévoles;
- Le respect des arbitres et des décisions prises;
- Le respect des autres joueurs et des adversaires;
- L'esprit d'équipe, de solidarité et de fair-play.

Chaque membre doit adopter un comportement exemplaire, sur et en dehors du terrain.

2 Engagement des adhérents

En adhérent au club, chaque joueur ou joueuse s'engage à :

- Respecter les règles de vie du club et son règlement intérieur;
- Participer régulièrement aux entraînements et aux matchs;
- Faire son maximum pour être présent lors des événements du club;
- Honorer ses engagements envers son équipe;
- Respecter ses astreintes (organisation, arbitrage, aide ponctuelle, etc.);
- Respecter les locaux du club, le matériel, les équipements sportifs et les valeurs des partenaires du club.

En cas de non-respect (forfait injustifié, absence répétée, retard...), le club se réserve le droit d'appliquer des pénalités (financières ou sportives), notamment lorsque des amendes sont infligées au club.

3 Engagement des représentants légaux

L'inscription d'un enfant mineur implique une responsabilité importante pour les représentants légaux.

Les représentants légaux reconnaissent que leur enfant :

- Devient membre d'un groupe;
- Participe à une dynamique collective où sa présence est essentielle.

Les représentants légaux s'engagent à :

- Envoyer leur enfant aux entraînements et aux matchs;
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence;
- S'informer sur les convocations et les horaires;
- Dialoguer avec les encadrants en cas de besoin;
- Accepter et participer au système de covoiturage (mis en place à tour de rôle);
- Limiter les interventions et consignes personnelles pendant les matchs, l'enfant étant sous la responsabilité de l'entraîneur.

Il est indispensable que les représentants légaux expliquent à leur enfant :

- L'importance du respect du groupe;
- Les règles de vie collective;
- L'engagement envers l'équipe.

4 Vie associative et bénévolat

Le bon fonctionnement du club repose sur l'implication de tous. Pour que l'association perdure, nous avons besoin de bénévoles pour :

- Diriger et gérer le club;
- Entraîner les équipes;
- Arbitrer les rencontres;
- Tenir la table de marque;
- Assurer l'accueil des participants;
- Gérer la buvette;
- Organiser les événements.

Chaque famille est encouragée à participer à la vie du club, même de façon ponctuelle.

5 Respect et engagement collectif

Le club est avant tout un lieu de partage, de respect et de convivialité. Chacun contribue à son bon fonctionnement. L'investissement de tous permet de :

- Maintenir une ambiance saine et positive;
- Assurer la pérennité de l'association;
- Offrir les meilleures conditions de pratique sportive.

6 Acceptation de la charte

L'adhésion au club implique l'acceptation pleine et entière de cette charte. Chaque adhérent, ainsi que ses représentants légaux s'il est mineur s'engage à la respecter.